

A Lyon, sur 100 francs affectés aux politiques culturelles, 99 vont aux institutions et 1 va à la jeune création et à l'animation

Gilles Buna, Maire du 1er arrondissement

Propos recueillis par Pierre-Alain Four

Quel sont les axes prioritaires de votre action culturelle ? Quel rôle assignez-vous à cette action ?

En tant que Maire d'arrondissement mes compétences en terme d'action culturelle sont extrêmement limitées. La loi PML ne laisse que peu de place pour les initiatives culturelles dans un arrondissement. Nous travaillons cependant autour de trois axes :

- écoute, soutien et défense des activités artistiques auprès des adjoints concernés pour tout ce qui concerne les formes instituées et non institutionnelles (petites salles de diffusion, compagnie indépendantes de théâtre, de danse..., galeries, groupes de musiciens...), en essayant aussi de favoriser les contacts avec les grandes institutions présentes dans le territoire (Opéra, Musée des Beaux-Arts, Bibliothèque).

- impulsion de dynamiques festives, soutien direct par achat de prestation à des artistes dont l'action nous paraît propice pour développer un mieux-vivre ensemble à l'échelle des quartiers qui composent l'arrondissement, en profitant de l'ensemble des dates qui rythment le calendrier (8 Décembre, fête de la musique, journées du patrimoine, ou encore fête des fleurs ...).
- suivi très précis du volet culturel de la Politique de la Ville à la fois dans l'utilisation du fait artistique et des pratiques culturelles pour

lutter contre la discrimination et renforcer le lien social (Petites Formes Artistiques, cinéma du Dimanche soir, Ecoute voir la place, Défilé de la Biennale de la danse...), dans le soutien aux ateliers de pratique de ce que l'on appelle les cultures émergentes (la melting family, Lalouma,...), et dans l'accompagnement à l'insertion par l'économique (Solid'arte, ateliers d'artistes...).

Notre action culturelle c'est d'abord un rôle de proximité avec les artistes, les associations et la population pour créer les interfaces nécessaires à la démocratisation culturelle (accès à la consommation et aux pratiques). C'est ensuite un rôle d'influence pour construire une politique publique qui prenne en compte l'évolution des formes et leur hiérarchisation, tout en sachant que seul l'exécutif prend les décisions. C'est enfin un rôle d'image qui, à partir du bien-vivre dans l'arrondissement peut favoriser un développement économique (filrière musique, installation de micro-entreprises dans les domaines de la production immatérielle, etc...).

Selon-vous, quelles sont les évolutions qui se dessinent en matière d'intervention culturelle ? Vers quoi souhaitez-vous aller ?

En schématisant, je pourrais dire qu'il existe actuellement trois volets de « politique publique », en matière culturelle.

- une politique symbolique, de prestige, nécessaire, construite autour de grandes institutions emblématiques (Opéra, musées, théâtre, danse, beaux-arts, art contemporain, monuments historiques) fortement budgétivore ;

- une politique de soutien à la « jeune création » dans ces mêmes domaines, qui répond à la fois à la pression de secteurs d'activités fortement médiatisés et à la (fausse) obligation d'avoir à « préparer » la relève ;

- une politique d'écoute aux nouvelles pratiques ou formes artistiques innovantes ou émergentes, très souvent liées à la crise de la valeur travail, à une crise sociétale, qui consomme très peu d'argent public.

La mise en place, à l'initiative de l'Etat, des interventions publiques en « financements croisés » a permis de construire en terme d'aménagement du territoire une offre considérable en équipements de qualité. L'évolution qui semble se dessiner à travers la Charte de missions de service public proposée par le Ministère de la Culture permet de penser que ces établissements de prestige prendront mieux en compte leurs responsabilités territoriales, sociales et professionnelles. Que l'articulation entre institution et jeune création pourra réduire le fossé actuellement existant aussi bien du point de vue de la construction de l'offre, que de l'équilibre des financements.

Reste, néanmoins, le fait qu'aujourd'hui l'évolution des comportements nous indique que la demande tend à se déplacer de la consommation à la pratique, des formes d'art instituées à des mélanges qui s'ont aussi le reflet de l'évolution de nos sociétés, de la « mondialisation » aux « nouvelles technologies de l'information et de la communication », de l'artisanat artistique aux industries culturelles, des « humanités » aux loisirs.

Nous ne pouvons non plus oublier que face à cette évolution, la demande de patrimonialisation se fait plus forte et a tendance à vouloir répondre à des questions comme celles de « l'identité » et de la « mémoire » par une nostalgie du « beau ».

Il me semble qu'il faudrait aller vers moins de rigidité dans l'appréhension des financements publics, pour aller vers une meilleure prise en compte des évolutions décrites plus haut. A Lyon, sur 100 francs affectés aux politiques culturelles 99 vont aux institutions et 1 va à la jeune création et à l'animation. Le volet culturel de la Politique, de la Ville représente lui, 30 centimes ! Comment dans ce cadre soutenir les pratiques métissées, urbaines

“Permettre aux téléspectateurs d’avoir conscience de toute la créativité de la région”

Par Bernard Villeneuve, Directeur d'antenne à France 3 Rhône-Alpes / Auvergne

« Il est indispensable d'avoir une télévision organisée de telle manière, qu'à plusieurs reprises dans la journée, elle permette aux téléspectateurs d'avoir conscience de toute la créativité de la région. Il faut suffisamment de disponibilité, d'ouverture, de libre-arbitre pour effectivement accompagner les événements, qu'ils soient sportifs, même si cela s'avère délicat en raison des droits qui deviennent éhontés, ou culturels et dans ce domaine le tissu est particulièrement riche. La Biennale de la Danse qui attire des compagnies du monde entier ou le Festival d'Ambronay qui est l'un des plus importants festivals de musique baroque d'Europe en sont deux exemples. »

« Le vrai développement régional serait pour France 3, qui est trop fortement marquée par le jacobinisme, de donner à chaque région selon ses besoins. »

RUL, 1999

ou amateurs? Comment mettre en place les politiques transversales nécessaires au soutien de l'éducation artistique, aux cultures minoritaires ou communautaires (sans ghettoisation), aux NTIC ?

Il serait souhaitable aussi de pouvoir passer plus nettement, plus fortement à une politique de contractualisation et d'évaluation autour des projets de quelque nature qu'ils soient.

Quelles expériences, dispositifs ou lieux vous paraissent illustrer ces avancées, ces mutations ? Quelles actions précisément en direction des cultures émergentes ?

L'expérience la plus significative de la nécessité de ces évolutions me paraît être le « Défilé de la Biennale de la Danse ». Ce qui ne veut pas dire pour autant que tout soit parfait dans son financement et dans les perspectives qu'il offre à ses participants.

Un autre projet me semble porteur d'une dynamique intéressante, celui de l'association « Peuplement et Migrations » qui a entrepris la création de L'ESCALE, qui se propose de créer des « parcours initiatiques dans l'histoire des flux de populations, faisant appel à la mémoire des communautés et des individus, aux archives écrites, audiovisuelles, comme aux traces archéologiques, architecturales ou paysagères ».

De même, tout ce qui a été réalisé dans le quartier des Etats-Unis autour du musée urbain Tony Garnier et qui pourrait prendre sa place dans la réhabilitation du musée Gadagne.

“Le potentiel de développement existe aujourd’hui, mais on se heurte à un manque d’enthousiasme”

Par Hugues Borgia

« Sur le plan de la fréquentation cinématographique, Lyon apparaît comme la deuxième ville de France après Paris et les résultats importants ont toujours été regardés avec attention par les distributeurs et les producteurs. »

« Le potentiel de développement existe aujourd'hui. Dans l'agglomération lyonnaise, j'estime que les quatre millions d'entrées de cinéma pourraient pratiquement être doublées mais on se heurte à un manque d'enthousiasme. Certes, les enjeux d'urbanisme sont importants et les projets sont à resituer dans des politiques urbaines à long terme mais j'attire simplement l'attention sur le fait qu'à prendre trop de temps dans la réflexion, on laisse passer les chances de développement. »

Forum de la RUL, Saint-Etienne, 1er juillet 1999

Je n'aurais garde d'oublier ce qui existe aujourd'hui dans le 1er arrondissement avec « L'été, les Pentes ».

L'action première devrait porter sur l'engagement des structures institutionnelles dans le soutien à ces émergences, en lien avec la nécessité de trouver les locaux de travail indispensables pour sortir du bricolage, sans tomber dans des rigidités de fonctionnement. Cela constituerait un complément indispensable à l'intervention directe des pouvoirs publics.

Nous devons aussi nous interroger sur le succès de toutes les interventions artistiques urbaines gratuites et sur ses conséquences financières pour les collectivités.

Quel contenu mettez-vous sous l'expression cultures émergentes ?

Il y a plusieurs sens dans votre question. Il faudrait pouvoir repartir d'une définition de la culture. Soit nous parlons de l'art pour l'art, et dans ce cas, une « culture émergente » serait l'apparition d'une forme artistique spécifique, comme le jazz a pu le faire en son temps ou comme le rap peut le faire actuellement et comme d'autres le feront certainement. Soit nous parlons de pratique culturelle, au sens collectif ou communautaire, dont certaines formes peuvent être publiques mais dont la finalité est différente.

Dans le premier cas, il nous est demandé d'être curieux, patient et attentif (le droit à l'erreur existe et le temps de mûrissement est indispensable) et de ne pas nous arc-bouter sur une vision trop hiérarchique, trop « beaux-arts » de la création. Dans le second cas, nous nous devons d'accompagner cette « démocratie culturelle » pour construire un vivre ensemble en lien avec les mutations sociétales, mais sans développer d'illusion sur des professionnalisations possibles mais non certaines.

« Ce qui m'intéresse, c'est le travail en coproduction »

Par Alain Brunet, Directeur du Festival d'Ambronay (musique ancienne et baroque sur instruments d'époque)

« Le festival d'Ambronay, c'est ce qui est connu du public, mais aujourd'hui c'est aussi une véritable entreprise qui développe son activité dans trois domaines : la production bien sûr, mais aussi la diffusion et la formation.

Nous nous battons beaucoup pour dégager les moyens nécessaires pour faire d'Ambronay un festival de musique ancienne dans la production. Ensuite, il est pour nous essentiel que ces productions soient largement diffusées.

En matière de formation, nous avons créé en 1993 l'Académie Baroque Européenne qui rassemble, chaque année, les meilleurs éléments de la plupart des conservatoires supérieurs d'Europe. Le spectacle créé à Ambronay tourne ensuite sur les plus grandes scènes internationales sous la direction des meilleurs chefs (W. Christie, J. Saval...). Au-delà des tournées européennes qui touchent 150 à 200 000 spectateurs, les partenariats que nous développons avec Mezzo ou France 3 ou d'autres chaînes privées nous permettent de toucher 200 à 250 000 téléspectateurs malgré des diffusions à des heures tardives. Nous avons également coproduit 24 disques. »

« N'ayant pas de théâtre à Ambronay, si nous voulons faire de la production scénique, nous devons nous associer à des structures professionnelles... jusqu'à présent, il n'y avait pas de coproduction avec les institutions lyonnaises, mais de simples contrats de ventes. Ce qui m'intéresse, c'est le travail en coproduction, le partenariat. On peut évidemment avoir des craintes de se faire « croquer » mais c'est la qualité des hommes qui intervient et la confiance doit prévaloir. Je travaille actuellement sur un réseau européen car je crois beaucoup aux synergies que l'on peut dégager d'un réseau de coproducteurs européens de musique ancienne, soutenu par la communauté européenne. »

RUL, 1999

Quel pourrait être le rôle d'une communauté urbaine comme le Grand Lyon en matière culturelle ?

Dans la communauté urbaine de Lyon, en lien avec les autres partenaires (Etat, Conseil Général, Région) nous pourrions soulager les villes du coût des grands équipements structurants qui sont fréquentés par l'ensemble des habitants du territoire et, même au-delà. Travailler à la définition et la mise en place de politiques transversales avec les communes.

Permettre à celles-ci de dégager des marges suffisantes pour développer leur réelle singularité dans leur politique culturelle spécifique.